

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bavincourt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales, en date du 26 juin 2025.

Étaient présents : MM CAYET Lionel, VERRET Philippe, CARON Guillaume, LORIDAN Olivier, GUELTON Pascal, L'HUILLIER Philippe, POINCET Ingrid, CORBEAU Sabrina, BRIDOUX François, NORMAND Laëtitia, BEAUCOURT Olivier

Est élue secrétaire : NORMAND Laëtitia

Ordre du jour

- Remboursement GROUPAMA
- CLECT

Approbation du compte rendu

M LORIDAN Olivier donne lecture du compte rendu de la séance du 13 mai 2025. Lecture faite, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce compte rendu.

Remboursement GROUPAMA

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au changement de tondeuse, l'assurance GROUPAMA propose un remboursement du contrat concernant l'ancienne tondeuse au prorata du temps écoulé pour cet exercice. Ce remboursement se montant à la somme de 194,36 €.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce remboursement d'un montant de 194,36 €

CLECT

Le Maire donne lecture du courrier d'attribution de compensation 2025 de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois qui précise que la commune de Bavincourt percevra une attribution de compensation en fonctionnement de 17 840,00 €

Lecture faite et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette compensation d'un montant de 17 840,00 €.

CAYET Lionel	VERRET Philippe	CARON Guillaume	LORIDAN Olivier	NORMAND Laëtitia	GUELTON Pascal
BEAUCOURT Olivier	POINCET Ingrid	CORBEAU Sabrina	L'HUILLIER Philippe	BRIDOUX François	